

" patrie qui ne connaîtra ni désaccord d'intelligences, ni diversité de langages. "

2.—S'il en est ainsi, pourquoi ne pas le chanter toute l'année ? Les neuf semaines qui s'écoulent de la Septuagésime jusqu'à Pâques sont privées de ce chant d'allégresse : pourquoi cette exception ?

Cette exception est facile à comprendre. Les Juifs, durant leur captivité à Babylone ne chantaient point les cantiques de Sion ; comment pourrions-nous, chrétiens, durant ces neuf semaines destinées à nous rappeler notre exil sur cette terre de larmes, chanter le cantique de la délivrance ? Ah ! je le veux bien, Jésus est avec nous, et c'est pourquoi les soupirs de l'Avent ne nous enlèveront point l'Alleluia ; mais Jésus doit vivre en nous, et pour cela, il nous faut mourir au péché par la pénitence : que l'Alleluia s'éclipse donc devant la méditation des douleurs de l'Homme-Dieu et de nos propres péchés ; il n'est que juste que nos harpes restent muettes sur ces rives étrangères où nos péchés nous ont conduits.

3.—Mais quand les jours de deuil sont écoulés et dès que l'aurore du grand jour de Pâques a brillé, l'alleluia jaillit de tous les cœurs, le chant de triomphe accompagne chacune des prières de l'Eglise. Repris avec une joie que l'interruption a doublée, l'Alleluia se chante, se répète, se prolonge avec une insistance pleine de mystère. " Nous avons coutume de chanter " une longue suite de notes à la fin de l'Alleluia, " dit saint Bonaventure (1), pour rappeler la